

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°269/2022

A la Société SET CONGO

Après avoir reçu le Contrat du marché relatif à l'acquisition des équipements de bureau et divers en faveur de la Foire Internationale de Kinshasa et des services connexes, conclu avec la FIKIN, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux cent cinquante millions huit cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six (CDF 250.827.586) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L. YUMBA
Directeur Général a.i